## Les prix pour Up pro

Prix janvier 2019 (\*) - TVA exclue Cette fiche de prix fait intégralement partie des Conditions Spécifiques de votre Contrat avec Electrabel sa



Les prix qui vous sont facturés sont constitués des parties suivantes : le prix pour l'électricité, le prix pour le gaz, la redevance fixe, les coûts d'électricité verte et le cas échéant de cogénération, les Coûts de Réseau électricité et gaz (approuvés par la CREG et les régulateurs régionaux) et enfin les Suppléments (taxes et surcharges) fixés par les pouvoirs publics.

9 (11 1	9 , , 9 , . ,					
ELECTRICITE: PRIX D'ÉNERGIE FIXE - 4 ANS						
NORMAL	Janvier 2019					
Prix par kWh (c€/kWh)	6,838					
BIHORAIRE	Janvier 2019					
Prix par kWh heures pleines (c€/kWh)	7,844					
Prix par kWh heures creuses (c€/kWh)	5,782					
EXCLUSIF NUIT	Janvier 2019					
Prix par kWh (c€/kWh)	5,782					

GAZ : PRIX D'ÉNERGIE FIXE - 4 ANS	
Janvier 2019	
2,846	

## ABONNEMENT - REDEVANCE MENSUELLE POUR LES SERVICES UP

Redevance mensuelle (€/mois, contribution Recupel incl.)

16,94

**COUTS ENERGIE VERTE (1)** Région Bruxelles-Capitale 0,920 Coûts énergie verte (c€/kWh)

ELECTRICITE - COUTS DE RÉSEAUX: UTILISATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION, DE TRANSPORT ET DE SUPPLEMENTS (2)							TS (2)			
		DISTRIBUTION					SUPPLEMENTS			
Gestionnaire du réseau de distribution	Normal	Bihoraire heures pleines	Bihoraire heures creuses	Exclusif nuit	Terme fixe		Cotisation sur l'énergie	Cotisation fédérale (3)		
Région de Bruxelles-Capitale	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)		
SIBELGA	7,98	7,98	5,70	5,01	12,54	1,70	0,19261	0,33863		

DROIT POUR LE FINANCEMENT OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC. MONTANTS INDEXÉS POUR 2019.					
Région de Bruxelles-Capitale	(€/an)				
<= 1,44 kVA > 1,44 et <= 6 kVA > 6 et <= 9,6 kVA > 9,6 et <= 13 kVA > 13 et <= 18 kVA > 18 et <= 36 kVA > 36 et <= 56 kVA > 56 kVA	0,00 9,96 15,96 19,92 29,88 39,84 79,68 129,48				

GAZ - COUTS DE RÉSEAUX: UTILISATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION, DE TRANSPORT ET DE SUPPLEMENTS (2)												
DISTRIBUTION									TRANSPORT	SUPPLE	SUPPLEMENTS	
Gestionnaire du réseau de distribution	T1 0 - 5 000 kWh/an		T2 5 001 - 150 000 kWh/an		T3 150 001 - 1 000 000 kWh/an		Tarif pour l'activité de comptage		Coûts	Cotisation sur	Cotisation	
de distribution	Terme fixe	Terme proportionnel	Terme fixe	Terme proportionnel	Terme fixe	Terme proportionnel	Terme fixe	Terme proportionnel	Fluxys (4)	l'énergie	fédérale (3)	
Région de Bruxelles-Capitale	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(€/an)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	
SIBELGA	3,36	2,200	54,36	1,185	879,72	0,638	16,08	610,75	0,153	0,12073	0,06122	

	OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC (Région Bruxelles-Capitale)
Calibre du compteur	<b>(€/an)</b>
6 ou 10 m³/heure (5) 6 ou 10 m³/heure (6) 16 m³/heure 25 m³/heure 40 m³/heure 65 m³/heure 100 m³/heure 160 m³/heure > 160 m³/heure	2,64 9,36 22,80 56,16 112,44 281,04 390,72 501,84 725,28

- (\*) Pits valiables pour tout contrat conclus entre le fer janvier 2019 et le 31 janvier 2019 et commençant au plus tant le 31 jalliel 2019.

  (1) Ces coits sont calculés de la manière suivante. O<sub>1</sub> XP pour le cotif derigie verte ainsi que le cotif cogénération pour le Que déterminé légalement, des préblements du Client pour lequel ENGIE Electrabel doit remettre des certificats d'énergie verte et, le cas échéant, des certificats de cogénération. Pc correspond au pour certificat et s'élève à 25 € Les coûts sont adaptés en fonction des modifications légales et sont repris séparément sur la facture.

  (2) Les taristés de réseau de distribution/transpont applicables à partir la 26 décembre 2018, sont approuvés par la CREG et les régulateurs régionaux (VREG, CWaPE et BRUGEL).

  (3) Pas sourins à la TVA.

  (4) Les coûts de réseau de transport pour le gaz naturel (coûts Fluxys) sont estimés à 1,53 EUR/MWh frors TVA) pour 2019 comme publiés par Fluxys.

  (5) Lorsque la dernière consommation annuelle standardisée calculée est inférieure ou égale à 5 000 kWh.

- Origine de l'électricité verte fournie dans le cadre de "Up pro" : sources d'énergie renouvelables (100 %).